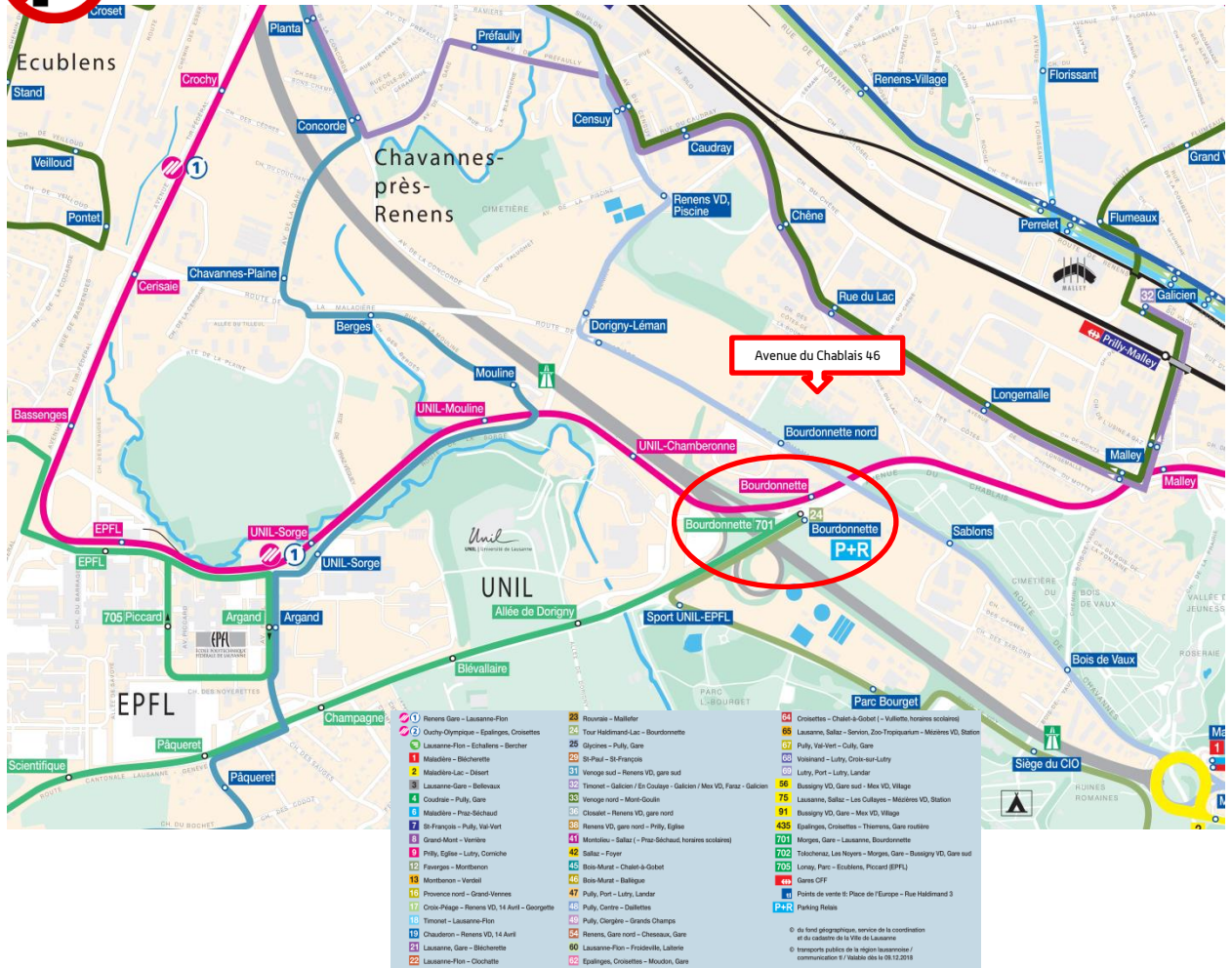


Plans d'accès

Service des parcs et promenades de la Ville de Lausanne - Avenue du Chablais 46 - CH-1007 Lausanne
 ☎ 079 839 13 55 (SMS uniquement pour annoncer des absences ou arrivées tardives)



Il n'y a pas de places de parcs sur le site. Prévoir de venir en transports publics. Prendre le M1 direction Renens et descendre à la Bourdonnette.



P+R 6 PARKINGS A DISPOSITION

+ accès aux zones Mobilis 11 et 12 (bus et métros tl, LEB, CFF).

BELLERIVE - BOURDONNETTE - GRAND-MONT - VALMONT - VÉLODROME - VENNES*

Cartes journalières

- 1 voiture + 1 titre de transport CHF 16.-
- 1 voiture + 2 titres de transport CHF 25.30
- 1 voiture + 3 titres de transport CHF 34.60

Abonnements mensuels avec carte de légitimation Mobilis

	P+R	Vennes
1 voiture + 1 abonnement personnel	CHF 125.-	173.-
1 voiture + 2 abonnements personnels	CHF 199.-	247.-
1 voiture + 3 abonnements personnels	CHF 273.-	321.-

*Vennes : tarification différenciée 12.12.2016

Une carte de légitimation personnelle, non transmissible, doit accompagner votre abonnement P+R. Cette carte s'obtient auprès de l'Office de la circulation et du stationnement sur présentation de votre carte d'identité. Pour le P+R de Vennes, ces démarches se font directement au secrétariat du parking.

Votre abonnement est valable sur tous les P+R (sauf Vennes), pour la durée de sa validité. Vous pouvez vous acquitter de la taxe sur place avec les cartes bancaires de débit **Maestro**, ou de crédit **MasterCard** et **Visa**. Le paiement en monnaie est possible uniquement pour les cartes journalières (maximum CHF 34.60). L'appareil ne rend pas la monnaie. L'Office de la circulation et du stationnement accepte les moyens de paiement usuels.

Renseignements :

www.lausanne.ch/stationnement - routes-mobilite@lausanne.ch - tél. 021 315 38 00
 www.lausanneparkingsrelais.ch
 P+R Vennes : www.prvennes.ch - info@prvennes.ch - tél. 021 653 60 50



P Longue durée 20 EMPLACEMENTS

- 1 Avenue du Léman
- 2 Avettes
- 3 Bellerive
- 4 Bouldrome
- 5 Bourget
- 6 Chalet-à-Gobet
- 7 Chalet-des-Bains
- 8 Chamberonne
- 9 CIO
- 10 Feuillère
- 11 Fontaine-de-Cuivre
- 12 Grey
- 13 Ouchy
- 14 Piscine
- 15 Provence
- 16 Route d'Oron
- 17 Samaranch
- 18 Signal
- 19 Valmont
- 20 Vélodrome

Tarifs : CHF 2.50 / heure - CHF 8.- / journée

La validité du forfait journalier ne s'applique qu'au jour de l'émission. Il ne s'agit pas d'un forfait "24 heures".

Abonnement mensuel : CHF 80.-

Sous forme de carte à gratter disponible à l'Office de la circulation et du stationnement et dans les postes de police de quartier.

Les parkings de longue durée sont un complément aux parkings-relais puisqu'ils n'offrent pas une combinaison avec les transports en commun. Ils proposent un stationnement à la journée, à un tarif avantageux.

Ils sont destinés aussi bien à ceux qui désirent rejoindre leur lieu de travail à pied ou en vélo, qu'à ceux qui désirent pratiquer divers loisirs, au bord du lac par exemple.

Attention ! Référez-vous à la signalisation en place.

Renseignements :

www.lausanne.ch/stationnement - routes-mobilite@lausanne.ch - tél. 021 315 38 00